

n°2 - 2021

Les nouvelles CHAPELLOISES

Sécurité

Aménagement de la
rue de la Mairie

CCJ

Actions solidaires

Civisme

Sensibilisation aux nuisances





Mesdames et messieurs, chers Chapelloises et Chapellois, l'année 2021 est déjà bien entamée.

Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons de soleil présagent l'arrivée d'un bel été, période propice à la détente. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

En effet, le contexte est toujours alimenté par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement alimenté par les médias. Les projets dont je vous ai parlé dans le premier numéro des Nouvelles Chapelloises évoluent de façon positive et je souhaite vous en informer :

- Les travaux de la mise en sécurité de la Rue de la Mairie ont débuté et vont perturber nos habitudes quelques semaines. Avec les entreprises retenues, nous ferons notre maximum pour engendrer le moins de gêne possible.
- L'aménagement de la nouvelle bibliothèque qui sera située à côté de la pizzeria Bellec débutera au retour des congés.
- De nouvelles caméras ont été mises en place, les anciennes obsolètes ont été remplacées et ceci, toujours pour améliorer la sécurité des Chapelloises et Chapellois.

« Les projets évoluent de façon positive »

Par ailleurs, vous connaissez notre engagement constant pour les questions de sécurité. Au même titre que de nombreuses communes, La Chapelle de Guinchay n'est pas épargnée par les actes d'incivilité et de petite délinquance qui dégradent notre qualité de vie. Il est hors de question que le conseil municipal accepte cette situation comme résultant de la fatalité.

C'est pourquoi, avec la Gendarmerie Nationale, nous travaillons en étroite collaboration afin de réaliser des actions de prévention mais aussi de répression.

J'en appelle à la responsabilité de tous et surtout des parents qui jouent un rôle plus que primordial dans l'éducation de leurs enfants.

À la suite du départ de Françoise Mari, policière municipale, Steven Moranzoni (ancien gendarme de la brigade de LAIZ) a pris ses fonctions. Une de ses principales missions

sera d'être à l'écoute de nos adolescents pour améliorer le dialogue.

Je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune. Pour une meilleure intégration, pour une demande de renseignements, n'hésitez pas à vous faire connaître au secrétariat de la mairie.

Je tiens à remercier les élus et tous les agents municipaux pour leur motivation et leur volonté de mener à bien nos projets. Pour terminer il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent été. Prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Hervé CARREAU
Maire de La Chapelle de Guinchay





Vie économique



Cadre de vie
Travaux réalisés
et en cours



Agenda



Des bons d'achat pour nos aînés

Chaque année ont lieu, en décembre, le traditionnel repas des aînés et la distribution des colis aux plus de 70 ans qui ne peuvent venir au repas, ainsi qu'aux résidents de l'Ehpad La Compassion (Le Bocage). En décembre 2020, en raison de la crise sanitaire, ce moment de convivialité ainsi que l'action de solidarité ont été annulés afin de préserver la santé et la sécurité de tous.

C'est pourquoi, lors de sa séance du 3 mars dernier, le conseil d'administration du CCAS a voté l'octroi de bons d'achat à valoir chez nos commerçants de proximité et vigneron Chapellois qui eux aussi souffrent de cette crise.

Ces « bons aînés » se présentent en carnets de 5 bons d'achat d'une valeur de 5 € à valoir dans une liste de commerçants et vigneron Chapellois participant à l'opération. Distribués avant la saison estivale, ils sont valables jusqu'au 31 octobre 2021.



Nous espérons vivement que le repas et la distribution des colis pour nos aînés pourront avoir lieu en cette fin d'année 2021, mais il est encore bien trop tôt pour prévoir l'avenir !



Remise de clés USB pour nos CM2 !

En cette fin d'année scolaire et ceci pour la première fois, la municipalité a souhaité offrir à chaque élève de CM2 un petit présent avant leur passage en 6^{ème}.

Les 66 futurs collégiens ont donc reçu une clé USB à l'effigie de notre commune et de la fresque de Nelson Mandela peinte sur le mur de l'école élémentaire, en souvenir de leur scolarité. Nous leurs souhaitons d'ores et déjà une bonne rentrée au collège.



Vote du budget primitif 2021

Adopté lors de la séance du Conseil Municipal le 6 avril dernier, le budget primitif de la commune pour l'année 2021 se veut ambitieux et engagé, dans la continuité des actions entreprises depuis le début du mandat, et ce malgré le contexte bien particulier de crise sanitaire.

Les objectifs ont été clairement établis :

- Une stabilité des taux d'imposition afin de ne pas impacter les ménages
- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement permettant toutefois le maintien d'une offre de services de qualité aux Chapellois
- Un niveau d'investissement ambitieux permettant de réaliser les premiers grands investissements de la mandature
- Un équilibre de la section d'investissement sans recours à l'emprunt grâce à un niveau d'autofinancement élevé

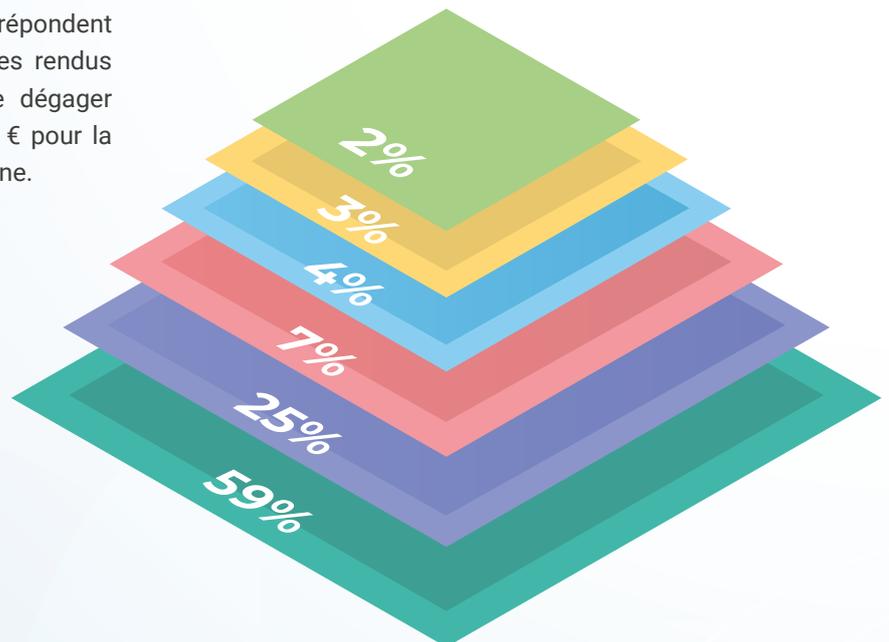


Une section de fonctionnement maîtrisée

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement se montent à 4 576 277 € cette année. Elles répondent aux objectifs de qualité de services rendus à la population et permettent de dégager un autofinancement de 1 608 413 € pour la réalisation des investissements de la commune.

- ◆ Charges financières
- ◆ Subvention aux associations et contributions
- ◆ Divers
- ◆ Atténuations de produits
- ◆ Charges à caractère général
- ◆ Charges de personnel



Les recettes de fonctionnement :

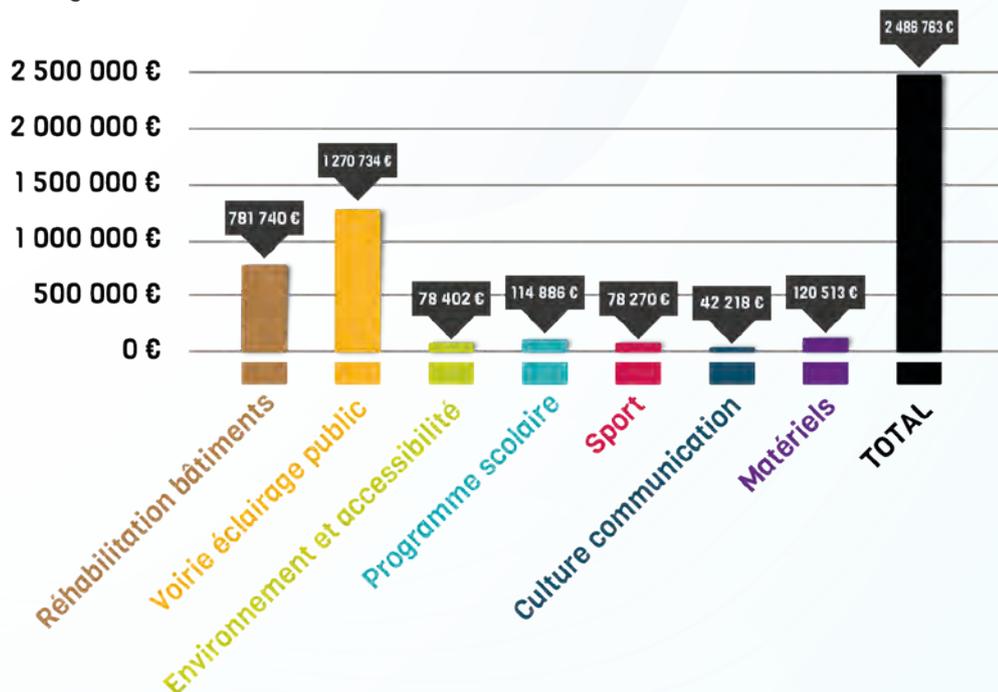
Les recettes de fonctionnement, d'un montant de 4 576 277 € également, permettent à la fois de financer le fonctionnement des services municipaux mais aussi une grande partie des investissements pour 2021.



Des investissements ambitieux

La section d'investissement s'établit à hauteur de 2 606 467 €. Les grandes opérations d'équipements de l'année 2021 se déclinent de la manière suivante :

Histogramme par catégorie avec montants arrondis :



Travaux réalisés par nos services



Réaménagement de l'ex périscolaire



Rénovation des douches de l'ancien gymnase



Construction d'une rampe d'accès PMR à l'école maternelle



Jardin Partagé



Construction du chenil au Bessey et de niches



Déplacement du City Stade

Nos agents

Légende : **Bâtiments** **Voirie**



Anthony HUMBLOT
Responsable du service Bâtiment



Éric DAILLY



Sébastien LACHARME
Responsable du service Voirie



Anthony POULARD



Fabrice PICARD



Jonathan PLASSARD



Bertrand PERRAUD



Fabrice MORGON



Pascal LEGER



Raphaël LONG



Jérémy BAPTISTA



Thierry COUDERT



Sécurisation de la rue de la Mairie

Afin de sécuriser les abords scolaires, associatifs et l'accès au Bourg, la municipalité a validé l'aménagement de la rue de la Mairie. Le projet prévoit de rendre l'accès à l'école Nelson Mandela aux piétons et la création d'un parking de 78 places.

CALENDRIER DE L'AVANT-PROJET :

1er mars : vote du projet en conseil municipal

Du 22 mars au 15 avril : consultations des entreprises pour l'attribution du marché décliné en 3 lots :

- Lot 1 : VRD
- Lot 2 : Bétons désactivés
- Lot 3 : Espaces verts-mobilier-maçonnerie

Les 22 et 29 avril : Étude des offres par la commission d'appel d'offres

3 mai : Validation par le conseil municipal de l'attribution du marché :

- Lot 1 à la **SOCIÉTÉ EIFFAGE** pour un montant total de 212 756,20 € HT
- Lot 2 à l'entreprise **SOLS CONFLUENCE** pour un montant total de 137 853,50 € HT ;
- Lot 3 à l'entreprise **PARCS ET SPORTS** pour un montant total de 70 253,20 € HT

Le maître d'œuvre de l'opération est le **CABINET R2S**.

COÛT DU PROJET :

Pour la commune, le montant total de l'aménagement de la rue de la Mairie s'élève à 463 062,50 € HT. Il comprend l'intervention des entreprises, la maîtrise d'œuvre, la participation pour l'installation de la borne de recharge pour véhicules électriques et les luminaires à poser sur le parking. La commune a sollicité des subventions, estimées à 250 000 € HT, auprès de Mâconnais Beaujolais Agglomération, la Région Bourgogne Franche-Comté, le DETR Etat, l'Agence de l'eau.

DURÉE DES TRAVAUX

Avant le démarrage des travaux, le city stade a été démonté et remonté vers le gymnase derrière les courts de tennis, afin que les jeunes puissent continuer à bénéficier de cet espace de loisirs cet été.



Phase 1 du 21 juin au 31 juillet 2021 :

La première phase des travaux commence par la création d'un parking de 78 places. Le SYDESL a été sollicité afin d'installer une borne de recharge dédiée aux véhicules électriques sur ce parc de stationnement ainsi que pour son éclairage. Les frais de mise en place seront supportés par le SYDESL, déduction faite d'une participation financière de la commune à hauteur de 2500 € environ, soit 20% du coût de l'opération. L'utilisation de cette borne sera gratuite pour les usagers pendant deux ans à compter de sa mise en service.

Phase 2 du 31 juillet 2021 au 31 août 2021 :

Réalisation des bordures et aménagement des abords ainsi que des différents bétons : trottoirs et plateaux

Phase 3 du 1er septembre au 30 septembre 2021 :

Réalisation des enrobés

Phase 4 du 1er au 31 octobre 2021 :

Aménagement paysager et finitions

INCIDENCE SUR LA CIRCULATION



La circulation sur la Rue de la Mairie sera barrée à partir du 6 juillet 2021.

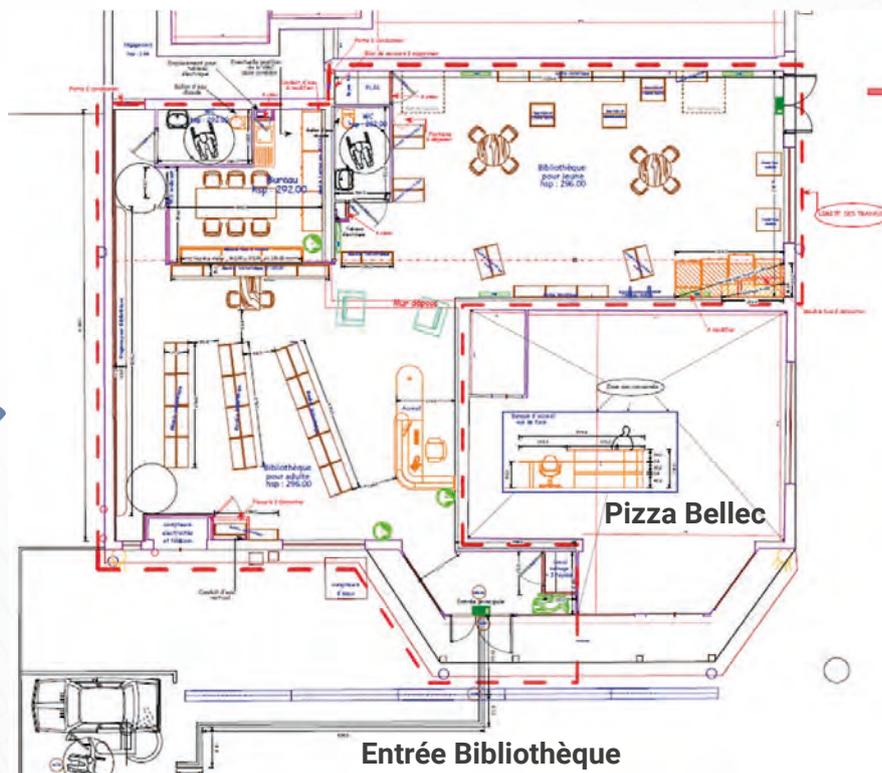
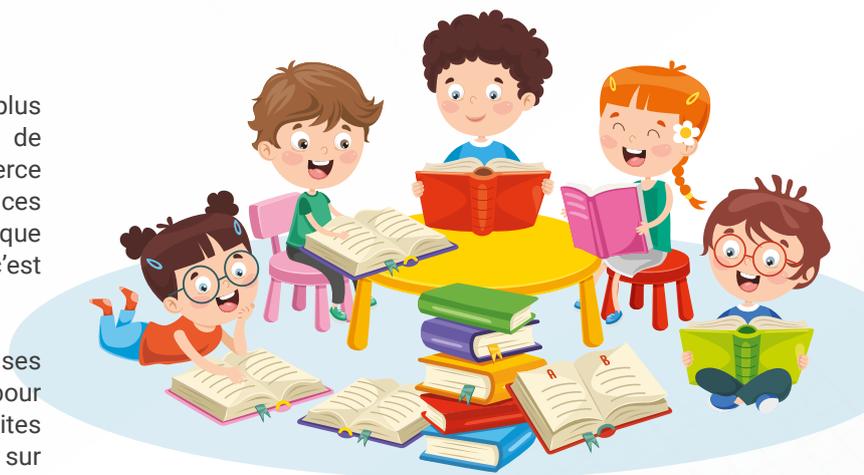


Aménagement de la bibliothèque

Au vu de son espace trop exigu, son accessibilité obsolète et son manque de sécurité, le local de la bibliothèque, accueillant de plus en plus de lecteurs, devait être reconsidéré.

La solution ? Construire ou rechercher un lieu plus vaste à proximité du bourg. Deux box équipés de sanitaires PMR, situés dans l'ancien commerce « La superette » étaient à vendre. Les surfaces d'environ 232.00 m² étaient satisfaisantes ainsi que l'accessibilité PMR. Le parking étant à proximité, c'est tout naturellement que l'achat a été effectué.

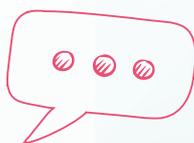
L'association « Bibliothèque pour tous » a soumis ses besoins pour les adultes et les enfants, ainsi que pour l'ameublement. Suite à ces échanges, les pièces écrites et les plans d'aménagements ont été mis en ligne sur une plateforme, pour la consultation des entreprises. **Le démarrage des travaux commencera dès septembre.** La réception est programmée entre fin novembre et début décembre.





Stéphane Soulaire

Un parcours bien rempli



Quel est votre cursus ?

J'ai 46 ans et je suis père de 2 enfants de 18 ans. Après un Bac B (économie) obtenu à Montceau-les-Mines en 1992 et un cursus universitaire au Creusot, puis à

Dijon, en Administration Economique et Sociale qui m'a amené jusqu'en Maîtrise avec une spécialité dans l'administration territoriale.

J'ai débuté ma carrière à 24 ans en tant que Directeur Général des Services (DGS) à Nogent, 4 500 habitants, en Haute-Marne, capitale de la coutellerie et cisellerie. J'y suis resté pendant 6 ans jusqu'en 2005. J'ai souhaité ensuite me rapprocher de ma famille et revenir en Saône-et-Loire pour être muté à Charnay-lès-Mâcon où j'ai occupé pendant 12 ans les postes de directeur financier et directeur des ressources humaines. À la fusion entre la CAMVAL et la Communauté de Communes du Mâconnais Beaujolais en 2017, j'ai intégré les services de Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA) en tant que directeur financier.

Et Pourquoi La Chapelle de Guinchay ?

La Chapelle de Guinchay ? Parce que je n'ai gardé que de bons souvenirs de ma première expérience professionnelle en tant que DGS dans une commune équivalente à La Chapelle de Guinchay, et parce que j'ai eu un très bon contact avec la Municipalité qui m'a semblé de toute évidence motivée et dynamique.

Stéphane SOULAIRE



L'espace Bulle de Vie a accueilli dans ses nouveaux bureaux **Madame Séverine BONIN** depuis le 15 février 2021. Cette dernière a été recrutée sur un poste d'agent France Services pour accueillir et accompagner les usagers, éloignés du numérique, dans leurs démarches administratives du quotidien. Elle a été formée et est en mesure de donner une information de premier niveau et répondre aux demandes, et le cas échéant, de faciliter les échanges avec le service concerné.

En choisissant de travailler à La Chapelle de Guinchay, Madame BONIN a voulu rejoindre une commune dynamique et en pleine expansion. Après un bac littéraire et une formation de secrétaire médico-sociale, elle a d'abord travaillé dans le secteur administratif puis a souhaité se reconverter dans un domaine privilégiant le contact humain. Elle prend aujourd'hui beaucoup de plaisir à exercer ses nouvelles fonctions.



Séverine Bonin

“ Rejoindre une commune dynamique ”

Centre Bourg

L'installation, si possible, d'un ou de plusieurs commerces pour renforcer l'attractivité de notre cœur de ville est une volonté du conseil municipal.

Le marché du dimanche matin doit perdurer et se développer et cela ne tient qu'à vous. Plus vous serez nombreux et plus le marché attirera de nouveaux commerçants.



Éclairage public

Les travaux d'enfouissements du réseau se poursuivent et se poursuivront dans les années à venir. Le remplacement progressif des vieilles lampes par un éclairage LED est à l'étude. Cela permettra de faire baisser, de manière notable, la facture d'électricité de la commune.

Cybermalveillance

Méfiez-vous des piratages informatiques en pleine recrudescence ! Quelles sont les mesures préventives ?

- Utilisez un antivirus et mettez-le à jour régulièrement.
- Mettez régulièrement à jour votre appareil, votre système d'exploitation ainsi que les logiciels et applications installés.
- N'installez pas de logiciels, programmes, applications ou équipements « piratés » dont l'origine ou la réputation sont douteuses.
- N'ouvrez pas les messages suspects, leurs pièces jointes et ne cliquez pas sur les liens provenant de chaînes de messages, d'expéditeurs inconnus ou d'un expéditeur connu mais dont le contenu est inhabituel ou vide.
- Évitez les sites non sûrs ou illicites tels que ceux hébergeant des contrefaçons (musique, films, logiciels, etc.) ou certains sites pornographiques qui peuvent infecter votre machine.
- N'utilisez pas un compte avec des droits « administrateur » pour consulter vos messages ou naviguer sur Internet.
- Faites des sauvegardes régulières, de vos données et de votre système pour pouvoir le réinstaller dans son état d'origine au besoin.

Une adresse pour mieux vous informer : www.cybermalveillance.gouv.fr

Une adresse pour signaler une escroquerie : www.internet-signalement.gouv.fr

Sensibilisation aux nuisances sonores !

Vendredi 30 avril 2021

Présentée par monsieur le Maire Hervé CARREAU, avec le concours de la Gendarmerie Nationale représentée par Monsieur l'Adjudant-Chef Denis ROUGE.

Etaient conviés les riverains victimes des nuisances sonores, les familles des enfants contrôlés et verbalisés pour ces faits, les maires des communes proches de La Chapelle de Guinchay ainsi que différents acteurs de la commune (élu, représentants de la participation citoyenne, agents communaux) et Monsieur Steven MORANZONI. Monsieur le Maire commence la réunion en présentant Monsieur Steven MORANZONI, futur policier municipal qui entrera en poste le 1 juillet 2021. Le but de cette soirée : **ENTENDRE, COMPRENDRE, TROUVER DES SOLUTIONS.**



Constat

Monsieur le Maire et l'adjudant-chef font ensemble un constat : **L'adjudant-chef trouve, que particulièrement, cette année, il y a une recrudescence de nuisances sonores** (faits constatés aussi dans plusieurs communes alentours) Ce sont des jeunes âgés de 14 à 17 ans, filles et garçons, chapellois(es) ou bien venant de Mâcon, de communes voisines et de l'Ain qui se retrouvent à La Chapelle.

Nos équipements et nos espaces attirent mais augmentent les nuisances. Il faut remarquer que 90 % des jeunes roulent bien, le problème vient des 10 % restants qui font preuve d'incivilité (roulent bien souvent sans casque et mettent leur vie en danger !) Les nuisances sonores et environnementales constatées par les riverains :

- Les pots d'échappement modifiés sur les scooters et motos augmentant les décibels
- Les allers-retours dans les quartiers
- Pollution
- Mono roue à vélo ou en scooter sur chemin piétonnier, derrière Bi1, sur voies communales ou départementales

- Communications téléphoniques sur haut-parleur
- Musique sur enceinte connectée
- Déchets retrouvés autour des deux City Park, aux abords de la salle des sports et du collège (Monsieur le Maire rappelle que le rôle des agents communaux n'est pas de ramasser les déchets. Qu'il y a suffisamment de poubelles !)
- Problèmes d'accès à leur résidence surtout au niveau de la voie communale
- Problème de stationnement aux abords de la zone verte



Les actions auprès des jeunes



Dans l'ensemble, les jeunes sont polis et comprennent les doléances des riverains (City-Park) quand ces derniers instaurent le dialogue, mais certains administrés sont excédés. L'adjudant-chef explique que les gendarmes font preuve de pédagogie avant la verbalisation, de la sensibilisation à la prévention routière du respect du code de la route, et respect des piétons et des riverains.

Dans un premier temps, constat de l'infraction (défaut du pot d'échappement, pas de plaque sur le véhicule, « wheeling » : conduite sur roue arrière). Dans un deuxième temps, il peut y avoir l'immobilisation du véhicule et enfin verbalisation (coût d'une contravention 90 €).

Solutions

Au niveau de la commune :

La mairie va réfléchir à diverses solutions pour améliorer l'accès à la zone verte, le stationnement aux abords du city et également l'accès des riverains à leur résidence.

Au niveau de la gendarmerie :

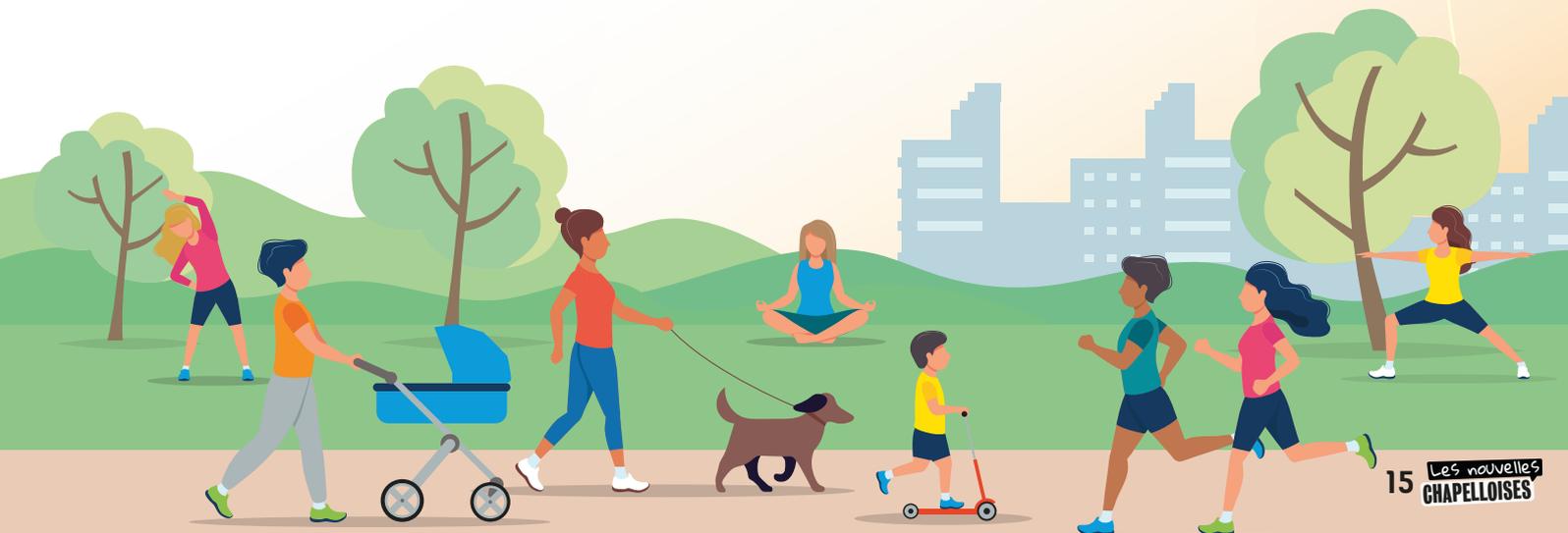
L'adjudant-chef rappelle à tous que les gendarmes sont là pour faire de la prévention routière. Que l'éducation des enfants est le rôle des parents.

Information auprès des parents :

Concernant l'achat des pots d'échappement vendus en libre-service, ceux-ci sont destinés pour rouler uniquement en circuit et non sur route.

Conclusion :

- Respect et civisme
- Respectons nous les uns les autres (enfants et adultes)
- Respectons l'environnement
- Nous espérons que les jeunes présents ce soir-là, seront le relais pour transmettre ces messages auprès de leurs camarades.



Environnement

Respectons notre espace public



Il est interdit de jeter tous déchets sur l'espace public (emballages, canettes, masques...)



De nombreuses corbeilles ont été budgétisées et installées pour éviter ce genre d'incident.



Il est également interdit de jeter ses mégots sur l'espace public.



Des cendriers ont été positionnés aux entrées des différents bâtiments public.

Dépôts sauvages et ordures ménagères :



Il est interdit de déposer vos ordures ainsi que vos encombrants sur la voie publique.



Pour rappel, les jours de collectes sont les mardis et vendredis. Vous trouverez à proximité les déchetteries de Vinzelles et Romanèche-Thorins. Plusieurs points d'apports volontaires sont implantés pour permettre le tri des déchets (voir le site de la Mairie).

Bien vivre ensemble

Respectons-nous les uns les autres :



Il est interdit de causer des nuisances sonores de jour comme de nuit sur la voie publique.



Respectons les horaires concernant les travaux de bricolage et de jardinage (voir site de la Mairie). Respectons nos voisins lors de soirées festives.

Injures, menaces et comportements violents :



Il est interdit de tenir des propos injurieux ou d'avoir un comportement violent sur l'espace public.



Privilégier l'écoute et le dialogue.

Divagations d'animaux domestiques :



Il est interdit de laisser son animal hors de surveillance.



Gardez votre chien en laisse.

Sécurité



Des caméras et vidéos-surveillances ont été installées. Les agents d'accueil de la Mairie vous renseignent et vous orientent tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ainsi que le jeudi jusqu'à 19h.



Steven Moranzone

Une carrière en évolution !



Quel est votre cursus ?

J'ai 39 ans, je suis marié et père de deux enfants âgés de onze et treize ans. J'ai obtenu un baccalauréat scientifique en 2001 à l'issue duquel je suis entré à l'école de gendarmerie de Chateaulin (29).



À la sortie de cette école, j'ai été affecté à la brigade de Saint Suzanne (53) pendant un an en qualité de gendarme adjoint volontaire. J'ai ensuite bénéficié d'une mutation au Peloton de Surveillance et d'Intervention de Vitre (35). J'ai intégré l'école de gendarmerie de Montluçon (03) afin de suivre un cursus de formation pour devenir sous-officier le 1^{er} février 2005.

Après dix mois d'instruction, j'ai été affecté à l'escadron de gendarmerie mobile de Charnay-lès-Mâcon (71) au sein duquel j'ai servi cinq ans. J'ai ensuite obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire qui a engendré une mutation à la gendarmerie départementale de la Brigade de Pont-de-Veyle (01) où je suis en service depuis le 1^{er} juin 2010.

Et Pourquoi La Chapelle de Guinchay ?

Soucieux de mêler plus harmonieusement ma vie personnelle et ma vie professionnelle je mûris le projet de me reconverter en policier municipal depuis deux ans.

En effet, l'évolution de l'institution gendarmique ne me convenait plus et je souhaitais retrouver un rôle de policier de proximité au contact de la population au quotidien.

Une place se libérant à La Chapelle de Guinchay (71) j'ai décidé de saisir cette opportunité qui correspondait parfaitement à mes attentes. Cette décision a été d'autant plus simple que je savais cette commune très plaisante pour y avoir travaillé à plusieurs occasions alors que je servais à l'escadron de gendarmerie mobile de Charnay-lès-Mâcon.

Steven MORANZONI



Nos jeunes élus du CCJ, actifs sur le terrain pour nettoyer la nature !



Ils avaient attendu de pouvoir enfin se retrousser les manches et concrétiser certaines actions restées jusqu'à présent sur le papier à cause du contexte du Covid. Le 6 mars dernier, nos 24 jeunes élus du CCJ avaient répondu à l'appel. Ils ont sillonné les rues du village, pinces, gants, et sacs en mains afin de ramasser les déchets malheureusement jetés par des personnes peu soucieuses de l'impact de leur geste sur l'environnement...

« Ils ont sillonné les rues du village, pinces, gants, et sacs en mains »

Ils étaient encadrés par les élus adultes responsables du CCJ ainsi que d'autres conseillers municipaux venus prêter main forte.

N'oublions pas certains parents des jeunes présents, qui ont également contribué à la réussite de cette matinée en aidant les équipes dispatchées sur place.

La récolte était malheureusement conséquente... Un autre projet en collaboration avec des bénévoles de l'organisation Sea Shepherd était prévue le 2 mai : nettoyage du village et sensibilisation aux conséquences du moindre déchet jeté localement et qui finit dans les mers et les océans, en présence d'un stand de Sea Shepherd

sur la place du village avec animations et échanges. Mais les restrictions imposées par les normes Covid ont provoqué le report de cette manifestation...



Les loupiotes de l'espoir

Elles auraient dû briller au printemps mais les contraintes sanitaires ont repoussé cette initiative impulsée par les jeunes élus du CCJ. Peu importe, la motivation est toujours là !

Depuis l'automne 2020, ils ont commencé à décorer les pots de verre déposés à Bulle de Vie et dans les établissements scolaires de la commune. Ils ont été rejoints depuis par les petits artistes du Péricolaire du mercredi dans les locaux de l'école maternelle ! Voici les prochaines étapes de ce projet solidaire :

Organisation d'une demi-journée de sensibilisation aux cancers pédiatriques en présence de deux associations au mois de novembre sur la place du village : « Le Rêve de Marie Dream » basée à Givry et « Pour Emma » de Leynes. Les bénévoles de chaque équipe seront aux côtés des jeunes du CCJ pour vous accueillir, vous expliquer si vous le souhaitez le but de leur association et proposer la vente des fameuses loupiotes de l'espoir.

Les bénéfices de cette vente reviendront intégralement aux deux associations : chaque loupiote vendue permettra aux enfants malades et à leur famille de sentir

réconfort, bien-être et espoir grâce à l'aide de ces deux structures (financement de séances de sophrologie, réflexologie, achat de masques à réalité virtuelle, ou tout autre équipement facilitant la vie quotidienne des malades, etc...)

En décembre 2021 : Soirée des loupiotes de l'espoir où tous les Chelloises et Chellois seront invités à allumer les loupiotes à leurs fenêtres afin de montrer aux enfants atteints de cancer pédiatrique et leur famille tout notre soutien bien au-delà du mois « Septembre est en Or » qui leur est consacré et qui sera de nouveau mis à l'honneur au sein de notre commune cette année.

« Organisation d'une demi-journée de sensibilisation aux cancers pédiatriques »

Les jeunes du CCJ ainsi que les adultes impliqués dans ce projet rêvent d'un village illuminé de toutes parts qui puisse faire briller les yeux des enfants qui mènent le combat. Que chaque petite

flamme arrive à réchauffer les cœurs et montrer qu'à La Chapelle de Guinchay, la solidarité n'est pas un mot vain.

Nous vous communiquerons prochainement avec grand plaisir les dates précises de la demi-journée de sensibilisation et de la soirée des loupiotes de l'espoir.



Chèvres naines

Depuis quelques mois, 4 petites chèvres sont venues rejoindre l'enclos vers le city stade derrière B11, pour le plaisir des petits et des plus grands. Les jeunes élus du CCJ ont eu pour mission de leur trouver un prénom.

N'hésitez pas à venir faire la connaissance de Câline, Pâquerette, Praline et Neige. Il est bien entendu fortement déconseillé de leur donner à manger (à part de l'herbe) et strictement interdit d'entrer dans l'enclos pour respecter leur confort. Nous comptons sur vous pour leur réserver le meilleur accueil.

Les Chèvres Naines de La Chapelle de Guinchay

Praline



Taille : 20 cm - Poids : 4 kg - Date de naissance : Décembre 2020

Mon frère m'entraîne dans ses courses endiablées et dans toutes ses bêtises

Esquive : -6 Si vous me donnez à manger
+8 Si vous me prenez en photo avec mon frère

Faiblesse : Résistance : Combos : +

Nous vous demandons de ne pas pénétrer dans notre enclos et de ne pas nous caresser. Nous aimons la compagnie mais nous aimons également que l'on nous respecte ! Merci

Les Chèvres Naines de La Chapelle de Guinchay

Pâquerette



Taille : 50 cm - Poids : 10 kg - Date de naissance : Janvier 2019

Protectrice, je veille sur ma tribu, j'en suis la responsable.

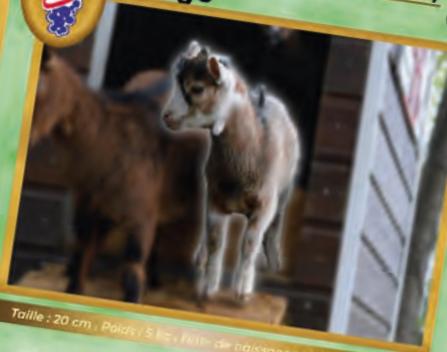
Esquive : -10 Si vous embêtez mes enfants
+8 Si vous me prenez en photo en famille

Faiblesse : Résistance : Combos : +

Nous vous demandons de ne pas pénétrer dans notre enclos et de ne pas nous caresser. Nous aimons la compagnie mais nous aimons également que l'on nous respecte ! Merci

Les Chèvres Naines de La Chapelle de Guinchay

Neige



Taille : 20 cm - Poids : 5 kg - Date de naissance : Décembre 2020

Depuis ma naissance je suis coquin, joueur et turbulent.

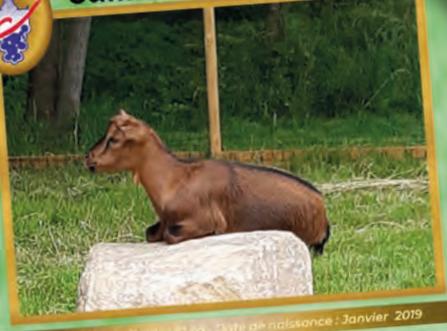
Esquive : +6 Si vous me donnez de l'herbe fraîche
+8 Si vous me prenez en photo en train de faire des bands

Faiblesse : Résistance : Combos : +

Nous vous demandons de ne pas pénétrer dans notre enclos et de ne pas nous caresser. Nous aimons la compagnie mais nous aimons également que l'on nous respecte ! Merci

Les Chèvres Naines de La Chapelle de Guinchay

Câline



Taille : 50 cm - Poids : 10 kg - Date de naissance : Janvier 2019

Je suis coquette et sais me faire belle pour être prise en photo. J'aime prendre de la hauteur pour être admirée.

Esquive : +8 Si vous me prenez en photo sur mon rocher
-6 Si vous me donnez à manger

Faiblesse : Résistance : Combos : +

Nous vous demandons de ne pas pénétrer dans notre enclos et de ne pas nous caresser. Nous aimons la compagnie mais nous aimons également que l'on nous respecte ! Merci



Expo photos contre les discriminations

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Lutte contre le Racisme, une exposition de portraits photos s'est tenue à Bulle de Vie du 19 au 24 mars dernier. Huit habitants se sont portés volontaires pour poser devant l'objectif de Michel Falcotet, photographe professionnel à La Chapelle de Guinchay. Une des salles d'activité s'est alors transformée sur une journée en studio-photos.

« L'espace Bulle de Vie étant un lieu ouvert à tous, il nous semblait donc cohérent de nous impliquer pleinement dans cette cause »

L'équipe de Bulle de Vie.



© Photos : Michel Falcotet

Jardin Partagé

À l'initiative des habitants, nous avons récemment créé un espace partagé dans lequel tous ceux qui le souhaitent peuvent se retrouver pour jardiner ensemble. Le maître mot de ce lieu est le partage. Partage de conseils, d'astuces et de bonnes pratiques en matière de jardinage mais aussi et surtout, le partage de moments de convivialité. L'espace aménagé offre la possibilité de cultiver la terre selon les principes de l'agro-écologie (gestion de l'eau anti-gaspi, rotation des cultures, utilisation de compost ...) Chacun peut devenir adhérent, cultiver des fruits et légumes et tisser du lien avec les autres habitants. Devenez acteurs de ce fabuleux lieu d'échanges au cœur du village !



Calendrier des Manifestations

| Mois | Date | Manifestation | Lieu |
|-------------|-------------------------------|---|----------------------------|
| Juillet | Samedi 17 | Feu d'artifice Comité des fêtes | Complexe sportif |
| | Dimanche 18 | Fête foraine Comité des fêtes | Complexe sportif |
| | Dimanche 25 | Cérémonie des Journets | Les Journets |
| | Samedi 31 | Fête des Conscrits classe en 1 | Salle du pressoir |
| | Samedi 31 | Concours tête à tête club de boules | Boulodrome |
| Août | Samedi 21 | Concours de pétanque de la chasse | Complexe sportif |
| Septembre | Mer 01 au Dim 19 | Tournoi ASC tennis | Complexe sportif |
| | Vendredi 3 | AG ASC basket | Gymnase |
| | Samedi 4 | Journée d'accueil de l'ASC foot | Stade municipal |
| | Samedi 4 | Forum des associations | Salle du pressoir |
| | Vendredi 10 | Assemblée générale de l'ASC foot | Maison de pays |
| | Samedi 11 | Challenge des classes | Boulodrome |
| | Samedi 11 | Stage yoga | Maison de pays |
| | Samedi 18 | Bal country – La Chapelle country dancers | Salle du pressoir |
| | Mercredi 22 | Don du sang | Salle du pressoir |
| | Samedi 25 | Loto de l'ASC foot | Salle du pressoir |
| | Samedi 25 | Vente d'andouillettes du club bikers | Complexe sportif |
| | Dimanche 26 | Trail Tour des Crus 2021 Club RUNNING | Salle des sports |
| | Mer 29 au Jeu 30 | Exposition d'arts plastiques – FLAC | Salle du pressoir |
| Octobre | Vend 1 ^{er} au Mer 6 | Exposition d'arts plastiques – FLAC | Salle du pressoir |
| | Samedi 2 | Session de méditation Yoga | Maison de pays |
| | Samedi 2 | AG Gymnastique | Complexe sportif |
| | Vendredi 8 | Assemblée générale du Sou des écoles | Mairie |
| | Samedi 9 | Loto de l'ASC basket | Salle du pressoir |
| | Samedi 9 | Amicale boule – 24 doublettes promotion | Boulodrome + colonnes |
| | Dimanche 10 | Saucisson au gène des Amis de Casamance | Place de l'église ou préau |
| | Samedi 16 | Repas de l'Association Folklorique Portugaise | Salle du pressoir |
| | Samedi 23 | Loto de RC Rallye | Salle du pressoir |
| | Vendredi 29 | Soirée Tambronx and Co | Salle du pressoir |
| Dimanche 31 | Brocante du FLAC | Salle du pressoir | |

A G E N D A

Suivez-nous !



Mairie :
www.lachapelledeguinchay.fr
 Tel : 03 85 36 70 47
 Mail : contact@lachapelledeguinchay.fr



La Chapelle en Poche :
 Retrouver l'application de
 votre commune sur App
 Store et Google Play



Bulle de Vie :
 Flashez le QR code
 pour accéder à la
 page facebook

Correspondant local JSL : jean.gatille@orange.fr

| Mois | Date | Manifestation | Lieu |
|-------------|------------------------|---|-------------------------------------|
| Novembre | Samedi 6 | Loto du Comité des fêtes | Salle du pressoir |
| | Dimanche 7 | Bal country solidaire La Chapelle Country Dancers | Salle du pressoir |
| | Mercredi 10 | Bal folk du FLAC | Salle du pressoir |
| | Sam 13 au Dim 14 | Salon Fantasy association culture en Mâconnais Beaujolais | Salle du pressoir |
| | Vendredi 19 | Bréchets de l'ASC basket | Salle des colonnes |
| | Samedi 20 | Concours 8 quadrettes | Boulodrome |
| | Sam 20 au Dim 21 | Choucroute de l'ADMR | Salle du pressoir |
| | Dimanche 21 | Boudin du Sou des écoles | Cour de l'école |
| | Vendredi 26 | Soirée humour du FLAC | Salle du pressoir |
| | Samedi 27 | Loto de l'ASC foot | Salle du pressoir |
| Décembre | Samedi 4 | Vente de sapins par le Sou des écoles | Cour de l'école |
| | Samedi 4 | Amicale boule - 16 doublettes promotion | Boulodrome |
| | Samedi 4 | Auditions de Noël - Ecole de musique | Salle des Colonnes |
| | Samedi 4 | Stage yoga | Salle des Colonnes |
| | Mercredi 8 | Repas offert aux Aînés par le CCAS | Salle du pressoir |
| | Vendredi 10 | Assemblée générale du club bikers | Salle des associations |
| | Samedi 11 | Marché de Noël | Salle du pressoir |
| | Samedi 11 | Sainte Barbe des sapeurs-pompiers | Salle des colonnes |
| | Samedi 11 | Vente de sapins par le Sou des écoles | Cour de l'école |
| | Dimanche 12 | Vente de morbiflette par l'ASC tennis | Place de l'église |
| | Mercredi 15 | Spectacle enfants CCAS | Salle du pressoir |
| | Dimanche 19 | Vente d'huîtres ASC foot vétérans | Place de l'église + cour de l'école |
| | Jeudi 23 | Vente d'huîtres par les sapeurs-pompiers | Caserne |
| Vendredi 31 | Réveillon folk du FLAC | Salle du pressoir | |

Design Graphique

Agence Pop&Sly
 83 rue André Derain - 71000 Mâcon
 03 85 36 02 44 - www.popandsly.com

Crédits Photographiques

Mairie de La Chapelle de Guinchay
 Freepik - Shutterstock -
 Michel Falcotet Photographe

Directrice de rédaction

Stéphanie Arqué

Impression

Imprimerie Monterrat
 986 Grande Rue
 01570 Feillens
 1900 ex





Les nouvelles
CHAPELLOISES
vous souhaitent
un bel été !